

30 ANS DE COLLABORATION ENTRE DESTATIS ET L'INSEE

Sylvie LAGARDE*

L'Insee et son homologue allemand, Destatis, ont noué depuis le début des années quatre-vingt-dix une collaboration étroite, visant à renforcer leurs liens institutionnels dans un cadre marqué par une gouvernance et une organisation de leur système statistique fort différentes. Cette collaboration a été rythmée par des rencontres bilatérales, à l'origine d'équipes travaillant dans le domaine du marché du travail puis d'une partie du comité de direction des deux institutions, tous les deux à trois ans, organisées alternativement à Wiesbaden et Paris. Ces rencontres ont permis de lancer des travaux communs sur des problématiques statistiques bien spécifiques et pour lesquelles, sans cette coopération étroite, les résultats obtenus n'auraient pu être aussi approfondis. Les deux illustrations suivantes sont des exemples emblématiques de cette collaboration. Un infos-rapides annuel, doublé d'une publication simultanée de Destatis, comparant l'évolution des salaires de base en France et en Allemagne, à l'aide des données produites par les deux organismes, a été publié régulièrement jusqu'en 2015. Cette publication récurrente avait fait suite à une étude de la structure des salaires comparée en France et en Allemagne, publiée dans un article d'Économie et statistique de 1998 par deux co-auteurs de l'Insee et de Destatis. Plus récemment, un Insee Analyses de juin 2016 intitulé « la fragile comparabilité des durées du travail en France et en Allemagne » a résulté d'un partenariat entre les deux institutions sur la base d'une exploitation de l'enquête force de travail (enquête emploi) en France et en Allemagne. Ces exemples ont montré qu'un travail mené en partenariat par les responsables des enquêtes mobilisées (enquête structure des salaires et enquête emploi) dans chacun des deux instituts nationaux de statistique permettait de produire une information statistique de qualité sur les deux pays, intégrant toutes les précautions méthodologiques nécessaires à l'analyse de la comparaison des salaires et des durées du travail. Même dans le cas d'enquêtes fortement harmonisées au niveau européen, la comparaison des statistiques produites par les différents pays ne va en effet pas de soi.

PARTAGER NOS EXPÉRIENCES ET S'ENRICHIR DE NOS INNOVATIONS RESPECTIVES

Les enjeux de cette coopération bilatérale sont multiples : réaliser des comparaisons entre la France et l'Allemagne solides, fort attendues dans le débat public, ce qui nécessite de bien comprendre le mode de recueil et de traitement de l'information statistique de chacun ; partager nos expériences et s'enrichir de nos innovations respectives ; mais aussi faire alliance pour peser davantage dans le cadre de négociations européennes en cours ou à venir. La pleine réalisation de ces enjeux et tout particulièrement le dernier, requiert de bien appréhender comment s'organise et s'articule le travail de la statistique en Allemagne, dans son environnement administratif, culturel et politique. Pour nous, statisticiens, ce n'est souvent pas la première dimension à laquelle nous pensons dans notre activité, plutôt

* Directrice de la Méthodologie et de la Coordination Statistique et Internationale (DMCSI), Insee, sylvie.lagarde@insee.fr

technique et pour autant, elle est fondamentale. La dernière rencontre bilatérale, qui s'est déroulée à Wiesbaden en septembre 2018 illustre d'ailleurs, dans la diversité des thèmes d'échanges, les principaux enjeux de notre coopération bilatérale. Figuraient notamment à l'ordre du jour : la mondialisation et son impact sur les comptes nationaux et les statistiques d'entreprises, le profilage des entreprises, le développement du big data et des méthodes de data science, la conduite de projets en mode agile, les projets d'évolution du recensement de la population ainsi que la gouvernance et l'organisation du système statistique des deux pays. Sur le point plus spécifique relatif à l'évolution du recensement de la population, les échanges entamés lors de la visite de l'Insee en septembre 2018 à Wiesbaden ont été poursuivis dans le cadre de la préparation du futur règlement cadre européen sur la population, au-delà du prochain recensement 2021. L'objectif est de finaliser la rédaction d'un document formalisant une position commune France-Allemagne sur les propositions d'Eurostat relatives au projet de règlement statistique cadre associé.

UN DOSSIER TÉMOIN D'UNE TRADITION ANCIENNE DE COOPÉRATION BILATÉRALE

In fine, le dossier sur l'Allemagne intégré dans ce numéro et dont l'origine remonte à la visite de septembre 2018 à Wiesbaden, est un output visible de la coopération bilatérale de longue date menée avec Destatis. Il renoue avec une tradition ancienne, puisque les numéros de décembre 1997 et décembre 1999 du *Courrier des statistiques* contenaient déjà des articles ou dossiers sur l'Allemagne. L'article d'Arno Bens et Stefan Schukraft (Destatis) explique la façon dont Destatis s'est lancé dans le recensement des registres et données administratives potentiellement intéressants pour la statistique publique, en profitant de la dynamique enclenchée par la demande du Conseil national de surveillance des normes pour accroître l'efficacité de l'administration grâce à la mise en place d'un ensemble de registres modernisés et interconnectés. Dans l'article suivant, Pascal M. Rivière (Insee) détaille comment, dans un contexte de négociation d'un règlement cadre européen sur les statistiques sociales, Destatis s'apprête à déployer un système intégré d'enquêtes auprès des ménages, s'appuyant sur le dispositif historique du *Mikrozensus* tout en introduisant la possibilité pour les enquêtés de répondre par internet.